



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Ministre
de la Justice
Luxembourg

Luxembourg, le 16 juin 2020

Personne en charge du dossier:

Pascal Thill

☎ 247 - 82955

Réf. CE / SCL : 60.220 - 923 / ak
Doc. parl. 7586

Objet : Projet de loi portant adaptation temporaire de certaines modalités procédurales en matière pénale.

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis complémentaire du Conseil d'État portant sur les amendements parlementaires du 12 juin 2020 relatifs au projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Pascal Thill
Gestionnaire dirigeant